

Guide formulaire interactif :

- 1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre ordinateur :
-  Utiliser le navigateur « Firefox » () → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
 -  Cliquer le bouton « Télécharger » () → Situé en haut à droite du navigateur ;
- 2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :
-  Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC () → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
 -  Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement ( ou )
-  Conseils pour **l'envoi du formulaire** ( ou ) :
-  Pensez à remplir ce formulaire électroniquement ;
 -  Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer.

Informations générales :

1) Conformément au rapport de crédit : Le présent aménagement donne un crédit complet au cours de formation à la QT/QC prévu au FCL.725(a), le candidat doit par ailleurs remplir la totalité des autres prérequis à la délivrance de ladite qualification et notamment ceux concernant l'examen théorique FCL725(b), le skill test FCL.725(c) et les exigences spécifiques définies au FCL.720.A / FCL.720.H.

NB : Le présent document donne un crédit complet au cours de formation défini au FCL.725(a) et remplace l'attestation de formation suivie au sein d'un ATO pour la partie pratique et théorique. Toutefois, l'examen théorique à la qualification doit être réalisé et doit être justifiée par le résultat de l'examen sur le contrôle de compétences signée par le responsable pédagogique de l'ATO.

2) Dans le cadre d'une délivrance de QT MP : Les pilotes titulaires ou ayant été titulaire d'une carte VSV et d'un IR/ME(A) Part-FCL satisfont à l'exigence du FCL.720.A : « Détenir ou avoir détenu un IR/ME Part-FCL ».

Pièces à fournir :

- ☐ Formulaire de demande de délivrance d'une qualification dûment complété et avec toutes les pièces justificatives exigées :
 -  Pour **Avions** : se reporter aux formulaires **11i-Formlic** (QT MP) ou **12i-Formlic** (QC SE HPA, QC ME, QT complexe non HPA, QT HPAC).
 -  Pour **Hélicoptères** : se reporter aux formulaires **13i-Formlic** (QT SP ou MP).
- ☐ Copie/Scan du formulaire de compte-rendu d'évaluation de compétences conformément à l'appendice 9 de la Part FCL du règlement cité ci-dessus datant de moins de douze mois, présenté dans **les 6 mois précédant la demande** et effectué par un examinateur.
 -  Pour Avions : **04Formexa** ou **17Formexa** (QC SE ou QC ME) / **25Formexa** (QT HPAC) / **01Formexa** (QT MP).
 -  Pour Hélicoptères : **11Formexa** (QT SP / MP).

En plus, fournir pour les QT MP ou QT HPAC :

- ☐ Copie/Scan de la carte VSV en état de validité ou non.
- ☐ Le certificat théorique ATPL peut être maintenu en état de validité conformément au FCL.025(c) et du FCL.625(d) via une carte VSV valide ou carte VSV périmée de moins de 7 ans. Dans ce cas, fournir la copie de la carte VSV avion.

Envoi du dossier :

- **Pour les licences de pilotes privés**, vous devez envoyer l'ensemble des pièces justificatives (courrier ou mail) au bureau des licences (DSAC-IR) le plus proche de votre domicile (Liste DSAC-IR : [ICI](#))
 - **Pour les licences de pilotes professionnels**, vous devez envoyer l'ensemble des pièces justificatives par mail à l'adresse électronique suivante : dsac-guichet-en-ligne-bf@aviation-civile.gouv.fr
-  Dans le cadre de la délivrance de la QC/QT couplée à la délivrance d'une licence professionnelle, le dossier doit exclusivement être envoyé à Paris-Farman à l'adresse électronique indiquée ci-dessus.

Informations sur le navigant :

1/3. Information sur le candidat :

Nom de naissance ¹		Nom d'usage (Si différent de ¹)	
Prénom(s)	Date de naissance	Lieu de naissance	
Adresse	Commune	Code postal	
Téléphone(s)	Courriel		
N° licence :	Pays de résidence		
Nom de la QC/QT	Pour	☐ Avion. ☐ Hélicoptère.	

2/3. Expérience minimum requise :

Exigences militaires

Avion :

QC SE :

✚ Au moins 30 heures de vol minimum sur la QC : ☐ Oui.

QC ME ou QT SP (Complexe non HPA ou HPAC) :

✚ Au moins 500 heures de vol aux commandes d'un avion de classe multimoteurs ou de type monopilote (dont 50h sur FFS maximum) dont 100h minimum dans la classe ou le type considéré : ☐ Oui.

✚ Expérience récente : Au moins 10 étapes minimum dans les 12 derniers mois sur la classe ou le type considéré : ☐ Oui.

QT MP :

✚ Au moins 500 heures (dont 50h sur FFS maximum) de vol aux commandes d'un avion de type multipilotes avec manuel d'exploitation associé, dont 200h minimum dans le type considéré : ☐ Oui.

✚ Expérience récente : Au moins 10 étapes minimum dans les 12 derniers mois sur le type : ☐ Oui.

Hélicoptère :

QT(H) < à 3.175t :

✚ Au moins 75h aux commandes d'un hélicoptère du type considéré dont un maximum de 7h30 dans un FFS : ☐ Oui.

✚ Au moins 2h de vol dans les 12 derniers mois, examen compris : ☐ Oui

QT(H) ≥ à 3.175t :

✚ Au moins 150h aux commandes d'un hélicoptère du type considéré dont un maximum de 15h dans un FFS : ☐ Oui.

✚ Au moins 2h de vol dans les 12 derniers mois, examen compris : ☐ Oui.

Cachet de l'autorité militaire :

3/3. Validation des données renseignées (Par l'autorité militaire)

Nom et prénom du responsable pédagogique de l'ATO de l'armée ou son délégataire	
N° ATO	
Atteste des informations renseignées par le candidat (Section 1/3), de la détention du titre militaire requis et l'expérience minimum (Section 2/3) indiquées dans « Information navigant »	
Fait à	Signature (Cachet)
Le	

Dans le cas d'un pilote qui aurait quitté l'armée, le pilote devra se rapprocher de l'ATO ayant effectué la formation afin que ce dernier vérifie dans ses archives afin d'attester des différentes exigences demandées.